



XIIe Congrès du SPASEEN-FO 16 et 17 octobre 2019

Motion du XIIème congrès du SPASEEN-FO

Pour l'abandon total du projet Macron/Delevoye de retraite par points, Construisons la grève à compter du 5 décembre 2019

En voulant instaurer un « *système universel par points* », le gouvernement nous annonce la fin de nos régimes de retraite et du code des pensions civiles et militaires, avec des réductions très importantes du niveau des pensions. Le projet gouvernemental implique également une baisse de nos salaires nets, du fait de l'élargissement de l'assiette de cotisations à l'ensemble des primes et indemnités.

C'est insupportable. Ça suffit ! Ce sentiment de ras-le-bol traverse tous les secteurs, à tel point que les agents de la RATP, en grève à plus de 95 % le 13 septembre dernier, ont décidé de lancer la grève unie et illimitée à compter du 5 décembre jusqu'à satisfaction de leurs revendications. Ils ont raison de vouloir frapper un grand coup et en finir avec les journées d'action à répétition, qui démoralisent les salariés et conduisent à la défaite.

Le XIIème congrès du SPASEEN-FO considère que les personnels de la RATP, rejoints depuis par d'autres secteurs du transport, offrent un véritable point d'appui à tous les salariés en proposant une riposte unitaire d'envergure. Ensemble, public – privé, tous secteurs confondus, nous pouvons faire plier le gouvernement.

Avec sa confédération, dans l'action commune, le XIIème congrès du SPASEEN-FO appelle à rejoindre la grève interprofessionnelle dès le 5 décembre et à préparer sa reconduction. Par des assemblées générales en amont du 5 décembre et dès le 6 décembre au matin, dans l'unité syndicale la plus large possible, construisons avec tous les personnels la grève à compter du 5 décembre pour mettre en échec le projet Macron/Delevoye et gagner sur l'ensemble de nos revendications :

- ❖ **Retrait du projet Macron/Delevoye sur les retraites, maintien du code des pensions civiles et militaires et de tous les régimes existants ;**
- ❖ **Augmentation des salaires par le dégel du point d'indice et le rattrapage des pertes subies depuis 2000 ;**
- ❖ **Arrêt des suppressions de postes, rétablissement des postes supprimés et recrutement statutaire à hauteur des besoins ;**
- ❖ **Abrogation de la loi de transformation de la fonction publique et abandon de toutes les réformes qui conduisent à détériorer nos conditions de travail.**